

La course au gigantisme s'accélère dans l'éolien en mer

ÉNERGIE

Face à la concurrence de General Electric avec son éolienne de 12 MW, Siemens Gamesa lance une éolienne en mer de 14 MW, un record.

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

La course à la taille dans l'éolien en mer s'accélère. Ces derniers jours, le groupe né de la fusion de l'allemand Siemens et de l'espagnol Gamesa, leader dans l'éolien offshore, a annoncé la mise sur le marché d'un modèle capable de détrôner celui du challenger General Electric, qui se revendiquait jusqu'ici le plus puissant du monde.

Baptisée « SG 14 - 222 DD », l'éolienne hors normes de Siemens Gamesa dispose de pales de 108 mètres de long, d'un rotor de 222 mètres de diamètre pour une puissance affichée de 14 mégawatts (MW), voire 15 MW en vitesse de pointe, contre 12 MW pour l'éolienne emblématique de General Electric, l'Haliade-X. Selon Siemens Gamesa, « environ 30 éoliennes offshore SG 14-222 DD pourraient couvrir la consommation électrique annuelle de la ville de Nice ».

Ces éoliennes sont encore loin d'être la norme, mais elles montrent la voie pour les années à venir. « Au cours des sept à huit dernières années, la puissance maximale des turbines en mer a quasiment doublé », explique Shashi Barla, analyste chez Wood Mackenzie. De fait, la plupart des éoliennes en mer installées aujourd'hui sont des 8,5 MW. Entre 2023 et 2026, « la plupart seront des 12 à 14 MW et on devrait voir aussi dans la prochaine décennie des éoliennes en mer de 20 MW », estime l'analyste.

Si les industriels n'hésitent pas à jouer la surenchère, c'est parce que la compétition est rude pour parvenir à équiper les parcs éoliens en mer, relativement peu nombreux par rapport à ceux à terre. Or, pour y parvenir, la puissance des éoliennes est un élément déterminant. Les Etats mettent en effet en concurrence les développeurs de projets, renforçant



Dans la bataille que se livrent les industriels pour équiper les parcs éoliens en gestation, la taille est un élément de différenciation déterminant. Photo iStock

ainsi la pression sur leurs coûts. Plus puissantes, les éoliennes en mer se révèlent plus productives et moins intermittentes.

Siemens Gamesa remporte un premier contrat à Taïwan
« La combinaison d'un rotor plus grand et d'une puissance supérieure augmente le facteur de capacité de l'éolienne et donc le nombre d'heures par an au cours desquelles elle produit à pleine puissance », explique Filippo Cimitan, président de Siemens Gamesa énergies renouvelables France. Avec une éolienne de 14 MW, le groupe indique ainsi augmenter de 25 % la production d'électricité de ses turbines les plus performantes.

Avec son géant des mers Haliade-X », General Electric a déjà remporté plusieurs contrats, aux Etats-Unis avec le danois Orsted ou

encore au Royaume-Uni. Pas de quoi toutefois remettre en cause le leadership de Siemens Gamesa dans les turbines offshore. Au premier trimestre, le groupe revendique 5,5 gigawatts de commandes de turbines en mer, notamment pour le projet allemand de Borkum Riffgrund 3. Par ailleurs, avec sa nouvelle turbine géante qui doit arriver sur le marché en 2024, Siemens Gamesa équipera le parc offshore Hai Long au large de Taïwan. « Mon ambition et celle de Siemens Gamesa sont de maintenir sa part de marché au-delà de 50 %. Cela implique de gagner au moins la moitié des projets dans le monde », fait valoir Andreas Nauen qui pilote les activités offshore pour Siemens Gamesa.

Reste que ces derniers pourraient être moins nombreux. « La croissance des capacités de production d'électricité éoliennes en mer

en 2020 et 2021 devrait être la même qu'anticipé avant le Covid-19, car ces projets ont des périodes de construction longue. Au-delà, l'impact de la crise sur la demande des entreprises pour des contrats d'achat d'électricité de gré à gré (PPA) est incertain, en particulier dans les pays où la demande d'électricité et les prix peuvent être impactés par le ralentissement économique », a souligné l'Agence internationale de l'énergie dans son rapport sur les énergies renouvelables. ■

Sanofi va céder sa participation dans Regeneron

PHARMACIE

Le géant pharmaceutique français annonce son intention de se retirer du capital du laboratoire américain.

Enrique Moreira
@EnriqueMoreira

L'histoire entre Sanofi et Regeneron arrive à son terme. Le géant français de la pharmacie a annoncé hier son intention de céder ses parts du laboratoire américain. Pour rappel, Sanofi possède 23,2 millions d'actions, soit 20,67 % du capital de Regeneron. Cela représente pas moins de 13 milliards de dollars au cours de clôture vendredi 22 mai, soit 591,69 dollars. La capitalisation boursière de Regeneron s'élevait à 64,13 milliards de dollars.

L'opération sera réalisée « par voie d'offre publique », précise Sanofi. De son côté, Regeneron « a accepté de racheter pour 5 milliards de dollars de ses actions à Sanofi, sous réserve de la finalisation de l'offre publique ». L'opération, approuvée par les conseils d'administration des deux laboratoires, sera lancée simultanément aux Etats-Unis et à l'internationale par BofA Securities et Goldman Sachs.

Un partenariat effrité
Cette annonce vient mettre un point final à ce partenariat capitalistique entre les deux laboratoires, remontant à 2003. Sanofi conservera toutefois 400.000 actions ordinaires pour poursuivre les collaborations actuelles sur les médicaments développés ensemble, comme le Dupixent, le Kevzara, le Praluent ou encore Libtayo.

Sanofi est monté au capital de Regeneron l'année suivante et leur partenariat a permis de mettre au point cinq traitements approuvés à ce jour. Mais depuis plus d'un an, le laboratoire français a commencé à revoir sa stratégie de partenariat, notamment sous l'impulsion de son nouveau patron de la R&D, John Reed. En janvier 2019, Sanofi a soldé pour 420 millions de dollars son accord de recherche en cancérologie avec Regeneron qui devait courir jusqu'en 2020.

Le nouveau patron de Sanofi, Paul Hudson, a poursuivi cette stratégie dès son arrivée à la tête du laboratoire fin 2019. En décembre, il annonçait une « restructuration de son accord de collaboration avec Regeneron sur le Kevzara et le Praluent ». L'objectif était de simplifier et d'accroître l'efficacité des activités liées à ces produits, les deux entreprises devenant seules responsables des dépenses liées au développement et à la commercialisation des produits sur les territoires qu'elles se sont partagés, Regeneron étant généralement en charge jusqu'alors des Etats-Unis.

« Nous sommes convaincus que cette opération permettra de soutenir l'exécution de notre stratégie d'innovation et de croissance », affirme Paul Hudson cité dans le communiqué. Le laboratoire confirme viser un bénéfice net par action en hausse de 5 % à taux de change constant, sur l'année en cours.

Le produit de cette cession de participation devrait permettre à Sanofi de pouvoir signer de nouveaux partenariats axés autour de la recherche. Désormais bien implanté aux Etats-Unis, le géant pharmaceutique français veut probablement pouvoir y vendre ses médicaments lui-même. ■

AVIS FINANCIERS

ROBECO

The Investment Engineers

Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund N.V. Rolinco N.V.

(sociétés d'investissement à capital variable de droit néerlandais, les « Sociétés »)

Compte tenu du fait qu'en raison de la crise du coronavirus, les Assemblées Générales des Actionnaires (« AGA ») auront lieu plus tard que d'habitude, les conseils d'administration respectivement du gérant des Sociétés susmentionnées ont décidé de distribuer les dividendes intermédiaires (bruts) suivants par action pour l'exercice 2019 :

	ISIN	Montant brut en euros	Impôt sur les dividendes
Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund	NL0000289783	1,00	15 %
Rolinco	NL0000289817	1,00	15 %

Une proposition visant à ne pas verser de dividendes définitifs sera soumise à toutes les AGA qui se tiendront en juillet 2020, étant donné que la totalité du dividende disponible est versée sous la forme d'un dividende intérimaire. Il est conseillé aux actionnaires non assujettis à l'impôt néerlandais de prendre contact avec leur propre conseiller pour les conséquences de la retenue de 15 % au titre de l'impôt néerlandais sur les dividendes sur leur situation personnelle.

Dans ce cadre, le schéma suivant s'applique :

	Agent de transfert	Euronext	Note explicative
Date d'arrêté	26 mai 2020	29 mai 2020	Les actions émises jusqu'au jour de transaction du 26 mai 2020 inclus sont éligibles pour le paiement de dividendes. Euronext utilise les positions traitées au 29 mai 2020.
Date ex-dividende	27 mai 2020	28 mai 2020	La valeur nette d'inventaire par action sera cotée ex-dividende à partir du jour de transaction du 27 mai 2020. La valeur nette d'inventaire par action du jour de transaction du 27 mai 2020 sera publiée le 28 mai 2020. Euronext publie cette valeur nette d'inventaire avec la date du 28 mai 2020.
Inscription pour le réinvestissement	11 juin 2020	11 juin 2020	Date limite d'inscription pour le réinvestissement des dividendes
Date de cours de réinvestissement	15 juin 2020	16 juin 2020	Le jour de transaction pour le réinvestissement est fixé au 15 juin 2020. L'exécution auprès d'Euronext aura lieu le 16 juin 2020.
Mise en paiement du dividende en espèces et en titres	18 juin 2020	18 juin 2020	

L'établissement payeur est ING Bank N.V. à Amsterdam. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à BNP Paribas Securities Services.

Les conseils d'administration
Rotterdam, le 26 mai 2020
Pour tout renseignement, contactez : BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère - 93500 Pantin Tél.: 01 44 51 85 00 - Internet: www.banque-robeco.fr

Carmat implante son cœur artificiel sur un nouveau patient

SANTÉ

La société cotée annonce avoir réalisé une nouvelle implantation de sa bioprothèse cardiaque.

Carmat a des raisons d'avoir du baume au cœur suite au succès d'une nouvelle implantation de son cœur artificiel total au Danemark. Une première pour le pays, mais il s'agit du 13^e patient implanté dans le cadre de l'étude clinique pivot de l'entreprise, qui doit en compter 20. A la Bourse à la mi-journée, le titre de la PME gagnait environ 8,6 %.

« La procédure d'implantation a été réalisée par l'équipe du docteur Peter Skov Olsen, chirurgien cardiopulmonaire au Centre de cardiologie du Rigshospitalet à Copenhague », précise Carmat. Avec cette opération, la société ouvre un troisième

centre médical international où peut être implantée sa bioprothèse. Les 12 premières opérations ont été réalisées à Prague (République tchèque) et à Nur-Sultan (Kazakhstan).

Bons résultats préliminaires

« Il s'agit du premier centre vraiment spécialisé sur la cardiologie, fait valoir le directeur général de Carmat, Stéphane Piat. Jusqu' alors, les centres de Prague et de Nur-Sultan s'intéressaient plutôt à l'aspect chirurgical de l'opération. » Le docteur Finn Gustafsson, qui a supervisé l'opération, est un professeur en insuffisance cardiaque très respecté dans le secteur, co-investigateur de l'étude pivot de Carmat.

La société française enchaîne les bonnes nouvelles depuis que le Danemark a donné son autorisation pour la reprise du recrutement des dix derniers patients. Celle-ci avait été interrompue en raison des changements de production néces-

saire à l'industrialisation de la bioprothèse cardiaque sur le nouveau site de Bois-d'Arcy (Yvelines). Les premiers résultats de l'étude pivot sont prometteurs : Carmat affiche un taux de réussite de 70 % pour un taux de survie à six mois.

L'entreprise avait également annoncé, début février, avoir obtenu l'autorisation de lancer aux Etats-Unis une étude de faisabilité, prévue au quatrième trimestre 2020. Elle attend aussi le retour du ministère français de la Santé quant au financement du forfait innovation dans le cadre d'une étude sur le territoire. Celle-ci sera d'autant plus importante qu'elle permettra de montrer que « le dispositif médical apporte non seulement un bénéfice au patient mais également à la Sécurité sociale ». La bioprothèse cardiaque de Carmat permettrait de raccourcir la durée des séjours à l'hôpital pour des thérapies intensives qui coûtent très cher.

— E. M.